



**Communauté
de Communes**

Marches du Velay / Rochebaron

DISPOSITIF

« PASSE TON BAFA D'ABORD ! »

COMMUNAUTE DE COMMUNES

MARCHES DU VELAY ROCHEBARON



INTRODUCTION

Pour de nombreux jeunes, obtenir le BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), c'est la possibilité de décrocher un emploi dans l'animation, de renforcer son CV, de vivre des expériences enrichissantes et de s'impliquer dans la vie collective locale.

Dans le cadre de sa politique Jeunesse, la Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron accompagne les jeunes de 17 à 25 ans afin de les aider à financer une partie de leur formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le Service Enfance Jeunesse à
social1@marchesduvelayrochebaron.fr et 07.61.50.52.26



Dossier de candidature

« Passe ton BAFA d'abord ! »

Année

Présentation du candidat

Sexe : F M

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Situation : Etudiant Lycéen(ne) En recherche d'emploi

J'autorise les représentants de la Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron à utiliser mon image pour toute communication sur le dispositif d'aide à la formation BAFA

Pour les mineurs :

NOM Prénom du représentant légal :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail :

QUESTIONNAIRE DE MOTIVATION

Présente-toi en quelques lignes :

Je souhaite suivre la formation BAFA pour :

- m'ouvrir vers une carrière professionnelle dans l'animation
- disposer des qualifications qui me permettront d'effectuer des missions ponctuelles dans l'animation pour financer mes loisirs
- disposer des qualifications qui me permettront d'effectuer des missions ponctuelles dans l'animation pour financer mes études
- disposer des qualifications qui me permettront d'effectuer des missions ponctuelles dans l'animation pour financer ma vie quotidienne en complément d'autres missions

Selon toi, quels sont les rôles et les fonctions d'un animateur ?

Connais-tu les structures enfance jeunesse de la Communauté de communes ?

- Oui Non

Peux-tu les citer ?

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) :

Résidant :

Parent, tuteur ou représentant légal du jeune :

Déclare sur l'honneur avoir pris connaissance des modalités de participation de la Communauté de communes au financement de la formation BAFA et m'engage à en respecter les termes.

J'autorise les représentants de la commune à prendre des photos et à les utiliser dans les médias communautaires.

Fait à :

Le :

Signature :